hégémonie militaire; pour l'Europe un péril. Tsar et République sont deux termes qui se suppriment, l'un étant la négation de l'autre, de tendances et de but contraire.

Nous ignorons les bases de l'alliance malgré les conjectures faites jusqu'à présent. Il est impossible d'admettre qu'elle vise au triomphe d'un parti politique; il est plus facile pour la France de retourner à la monarchie que pour l'Empire de devenir République.

Nous croyons donc encore moins que les deux assument la sainte mission de la rédemption des nationalités. Dans notre jeunesse nous fumes longtemps disposé à concéder la France comme la Rédemptrice de ces peuples et la nomastrice de liberté. Pour raison de logique, nous n'aurions considéré comme naturelle qu'une alliance de cette nation avec l'Angleterre ou l'Italie.

Cette union s'expliquerait d'elle-même et ne susciterait pas de méfiance. On 1869, on tenta d'établir entre la France, l'Autriche et l'Italie, une alliance à laquelle, si elle avait été conclue, aurait probablement adhéré l'Angleterre ! « Peut-« qui fut le promoteur, demandait comme article essentiel la restitution de Rome au royaume de l'Italie, ce à quoi l'impératrice Eugénie s'étant opposée, les négociations furent rompues.

Quelles seront les conséquences de l'alliance franco-russe (?) Il est certain que si les entretiens secrets de Félix Faure et du Tsar ne contenaient pas de visées ambitieuses, les deux gouvernements auraient rendu le traité public. L'Allemagne et l'Autriche, quand on commença à se délier d'elles, publièrent à Vienne et à Berlin le 3 février 1888 le traite du 17 août 1879.

« Quel serait le droit de la France à reprendre l'Alsace et la Lorraine ? Est-ce au nom du principe des nationalités qu'elle peut vouloir la restitution de ces deux provinces, ou par obéissance aux désirs des populations annexées ! L'Alsace est Allemande; la Lorraine est de nationalité incertaine. »

Il signor Crispi fait ensuite à sa façon l'historique de la réunion de l'Alsace et de la Lorraine à la France :

« Il y a vingt-sept ans, poursuit-il, que l'Alsace et la Lorraine font partie intégrante de l'Empire germanique et rien ne fait prévoir un changement prochain a cet état de choses.

« A Paris on crie, on porte des couronnes aux statues de Strasbourg et de Metz; mais à Metz et à Strasbourg, les habitants applaudissent l'empereur Guillaume il chaque fois qu'il va les visiter. Nous, Italiens nous inspirons d'autres sentiments nous avons donné d'autres exemples au monde, lors des manifestations étrangères. » (Sic.)

Il continue :

« Nous voyons sur le Rhin des populations qui, grâce à la guerre de 1870, retournent à la patrie entière. Un gouvernement à Paris veut les ressaisir et se trouvant trop faible pour arriver à ce but s'est adjugé un allié. Certainement le tsar, consentant à cela, ne peut l'avoir fait sans la promesse de réciprocité.

« L'alliance franco-russe est la seconde du siècle. Mais les temps sont changés et la situation de l'Europe n'est plus la même. Le continent était alors le but de Napoléon.

« Aujourd'hui la France est isolée : elle a dû pour cette raison mendier l'alliance de la Russie en faisant le sacrifice du principe républicain, et si c'était là tout le dommage causé ! mais il est à présumer que les avantages stipulés pour la France pourront être un péril pour l'Europe.

« Nous devons conclure que la duplice conclue par des ambitions non satisfaites conduira à la guerre.

« On ne pourra en dire autant de la Triplice qui a été signée de paix en Europe, car les trois monarchies associées n'ont rien à prétendre; elles sont intéressées à conserver et à ne pas mettre en risque ce qu'elles possèdent. La France veut ses provinces perdues en 1871, la Russie demande Constantinople. Il ne faut pas oublier qu'en 1890 ce ne fut pas grâce à la Russie que la paix fut maintenue par suite de l'élection de Ferdinand en Bulgarie.

« Une seule espérance peut s'élever en notre âme : c'est que l'alliance entre la France et la Russie puisse avoir les mêmes conséquences que celle conclue en 1808 entre les deux empereurs. Si le traité d'Erfurt resta lettre morte, Napoléon et Alexandre redevinrent ennemis. Il est opportun de rappeler que leur source discorde fut la reconstitution de la Pologne, mais en politique on ne vit pas d'espérance. » *F. Crispi.* »

Une compagnie d'assurances contre les grèves

Londres, 2 novembre. — On mande de Berlin au *Daily chronicle* :

« Une compagnie d'assurances est en train de se former sous la dénomination de *Industria*, avec un capital s'élevant à cinq millions de marcks. Les membres de cette compagnie sont des industriels allemands. Leur but est de s'assurer contre les pertes que pourra leur causer la mise en grève de leurs ouvriers. D'après le *Forward*, les leaders de la compagnie d'assurance appartiennent aux industries de toute l'Allemagne. »

Une grève de mineurs en Espagne

Bilbao, 2 novembre. — 1500 mineurs se sont mis en grève. Ils réclament une réduction des heures de travail.

Les inondations en Espagne

Madrid, 2 novembre. — La rivière de Turala a débordé, inondant plusieurs quartiers de Valence.

Il n'y a pas eu de victimes mais les dégâts sont importants.

Graves troubles électoraux aux Etats-Unis

New-York, 2 novembre. — Des élections de députés et de fonctionnaires ont lieu actuellement aux Etats-Unis. A Franckfort, dans le Kentucky, des troubles ont eu lieu hier soir. Les démocrates ont été enfermés dans un parc à bestiaux afin de les empêcher d'aller voter. Deux républicains et deux démocrates ont été tués. Deux autres personnes ont été blessées.

Le roi des Belges à Villefranche

Nice, 2 novembre. — Le roi des Belges est arrivé ce matin à Villefranche à bord du yacht *Clémentine*.

Aux réservistes et aux territoriaux

Paris, 2 novembre. — Le *bulletin officiel du ministère de la guerre* va publier une instruction dont une partie intéresse au plus haut point les réservistes et les territoriaux.

Tout disponible, réserviste ou territorial, qui n'a pas répondu à une convocation pour une période d'exercices, est invité par la gendarmerie à se présenter à une date fixée au bureau de recrutement pour y fournir des explications.

Plusieurs cas peuvent se présenter. Si l'homme comparaît avant la fin de la période, il est dirigé sur son corps pour y accomplir celle-ci intégralement, sans préjudice de la punition qui peut lui être infligée par le commandant de recrutement. S'il se présente directement au corps, mêmes dispositions, mais c'est le chef du corps qui est juge de la punition à infliger.

L'homme se présente-t-il une fois la période close, il est ajourné à l'année suivante et puni s'il est fautif, avec la faculté de faire ou non la punition de suite, à son choix.

L'homme ne répond-il pas à l'injonction de la gendarmerie, il est puni et fait sa punition sur le champ.

Dans les deux derniers cas et dans celui où l'homme n'a pas été mis en règle et qu'on le convoque de nouveau l'année suivante, et s'il ne répond pas davantage, on lui adresse un ordre de route spécial lui fixant un délai maximum d'un mois sous peine d'être cité comme insoumis devant le conseil de guerre.

L'anniversaire de l'avènement au trône de l'empereur Nicolas II

Paris, 2 novembre. — Un service anniversaire de l'avènement au trône de l'empereur Nicolas II a été célébré ce matin à l'église russe de la rue Daru, le Président de la République s'y était fait représenter par le général Hagron, M. le Gall et le commandant Meaux St-Marc.

Le baron et Mme de Mohrenheim, le grand-duc et la grande-duchesse Vladimir ainsi que le personnel de l'ambassade assistaient à la cérémonie.

Dans la nef avaient également pris place MM. Méline, Hanotaux, l'amiral Besnard, le général de Torcy, etc.

Après la cérémonie, le baron de Mohrenheim a donné un déjeuner de gala auquel ont assisté les ministres et les officiers généraux présents à la cérémonie.

Le culte des morts

Partout les morts sont honorés le 1er et le 2 novembre comme à Roubaix, mais on n'a rien vu de plus curieux qu'à Vienne, où le commerce des couronnes mortuaires est plus considérable encore qu'à Paris.

Toute la population se rend aux cimetières, chacun portant sa couronne, et les tramways en sont garnis, le conducteur mettant une coquetterie à disposer ces couronnes avec goût, sur l'arrière et sur les rampes de l'impériale, les plus belles couronnes au centre.

Tramways, omnibus, fiacres et voitures de maître sont ainsi fleuris, et le recueillement de la population contraste avec ce débordement de fleurs naturelles de toutes les couleurs.

En Espagne on ne fleurit pas les tombes. Cela semble contraire à la douleur et à l'aspect imposant que doit conserver la mort. La croix suffit à symboliser la douleur et l'espérance. En revanche, le peuple d'Andalousie conserve encore la coutume de se réjouir à la mort d'un enfant : c'est un ange dans le ciel !

On entoure le petit corps de fleurs et de lumières; on chante et on danse autour du berceau funèbre.

Il n'est pas de coutume des fleurs sur les cercueils et les tombes est tout à fait récente. C'est une mode qui ne remonte pas au-delà de cinquante ans, et il y a encore bon nombre de familles qui se refusent à l'admettre. Dans ce cas, les lettres de faire-part portent la mention : « On est prié de ne pas apporter de fleurs. »

Les brimades à l'Ecole polytechnique

Les élèves de l'Ecole de polytechnique qui, comme nous l'avons dit, il y a quelques jours, se sont volontairement consignés à la suite de l'interdiction qui leur a été faite de « brimer » les nouveaux venus, n'ont pas voulu profiter de ces deux derniers jours de vacances et sont restés dans leurs quartiers respectifs.

La bicyclette homicide

Un rentier d'Alençon, M. Louis Rabinel, propriétaire du château de Lanchal, se dirigeait samedi vers la gare avec son domestique, lorsqu'il fut heurté en pleine poitrine par un sergent-major du 103e de ligne qui pédalait à bicyclette à toute vitesse et qui ne l'avait pas aperçu au tournant, très raide en cet endroit.

Projeté à six mètres en arrière, M. Louis Rabinel est resté inanimé sur le sol, le crâne fracturé et crachant le sang. Transporté chez lui sans connaissance, il a succombé quelques heures après ; il était âgé de soixante-cinq ans.

Une commune pas ordinaire

C'est celle de Gragnano, aux environs de Naples. Le *Secolo* nous énumère en ces termes ses titres à l'admiration publique :

1° La commune, depuis vingt-sept ans, est administrée par les membres d'une même famille ;

2° Depuis vingt-sept ans, il n'a pas été procédé à la vérification de la caisse communale ;

3° Les mandats de paiement pour dépenses obligatoires se vendent sur place pour la moitié moins de leur valeur ;

4° A la réquisition légale de paiement, le caissier communal répond à l'huissier : « Je ne paie pas parce que je n'ai pas d'argent. »

5° Les taxes d'octroi qui rapportaient 150.000 francs *par an rendent maintenant moins de 70.000 francs*; l'administration refuse d'affermer le droit de perception pour 110,000 francs offerts par un particulier ;

6° Depuis un an la commune n'a pas de bilan ;

7° Depuis avril 1897, le conseil ne s'est plus réuni..., *faute de conseillers* ;

8° Depuis quatre mois, les quatre assesseurs sont démissionnaires ;

9° Les écoles sont désertées. Et, bien que la commune en question compte de 15,000 à 20,000 habitants, un seul enfant s'est présenté au certificat d'études primaires;

10° Il y a dix ans que la commune avait environ 30,000 francs de dettes; elle en a maintenant un million et demi;

Mais le *plus comique de tout cela, c'est que la province de Naples possède un préfet qui ne s'est encore aperçu de rien.*

La mort chrétienne de M. Gadaud

Nous avons annoncé la mort, à Périgueux, de M. le docteur Gadaud, sénateur, ancien ministre de l'agriculture, sous le ministère Ribot.

M. Gadaud, qui faisait partie de la Franc-Maçonnerie, s'est converti *avant de mourir*.

Il reçut en pleine connaissance le sacrement de l'Extrême-Onction. Devant M. le docteur Faure et d'autres témoins, il fit à plusieurs reprises la déclaration suivante : « Je veux que mon corps soit porté à l'église. Qu'on ne fasse pour *moi ni manifestation* religieuse, ni manifestation politique. Pas de discours ! »

Pendant trois jours il a donné des preuves de son sincère repentir. La dernière nuit il suivait les prières prononcées par la Sœur garde-malade. Il a baisé plusieurs fois le crucifix et il a expiré en faisant encore effort pour s'unir aux invocations murmurées à son oreille.

Les mécaniciens anglais

Londres, 2 novembre. — Dix-sept nouvelles maisons anglaises de construction mécanique ont affiché aujourd'hui des avis de mise à pied.

Le nombre des maisons qui résistent encore est de soixante-trois.

Emprisonnés par les glaces

Londres, 2 novembre. — Huit navires baleiniers, ayant à bord plus de trois cents hommes, se trouvent, à l'heure actuelle, pris dans les glaces de l'Océan arctique; les provisions manqueraient à bord, et l'on craindrait que *la moitié, au moins, de ces marins, ne périssent de faim* ; cette nouvelle a été apportée en Europe par le navire *Portland*, venant de l'Alaska.

Les pirates marocains

Tanger, 2 novembre. — Outre la rançon payée pour le matelot grec ramené ici dimanche par le *Cosmao*, le représentant français a dû laisser deux otages algériens entre les mains des rifains. Ceux-ci ont déclaré qu'ils ne rendraient pas leurs captifs en échange d'une simple rançon d'argent.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix, Mardi 2 novembre.	
2 heures soir	7° au-dessus	773 m/m	Beau temps
5 heures soir	6° »	773 m/m	»
9 heures soir	4° »	773 m/m	»
		Mercredi 3 novembre 1897.	
Minuit	3° au-dessus	773 m/m	Beau temps
1 heure matin	2° »	773 m/m	»
2 heures »	2° »	773 m/m	»

Paris. — Mardi 2 novembre 1897. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique.* — Deux zones de pressions relativement basses s'étendent ce matin l'une dans l'est de la Russie (Moscou 757 mm). l'autre sur le sud-ouest de l'Europe. Le baromètre dépasse encore 770 mm. dans le centre et le nord-ouest du continent (Hambourg, 776). Le vent est modéré ou assez fort des régions du sud sur toutes nos côtes. Les pluies recueillies sont très rares en Europe; en France, on a recueilli seulement 2 m. d'eau à Ouessant.

La baisse de température continue sur nos régions: le thermomètre marquait ce matin, de — 2° à Chanteville, 2° à Paris, 5° à Moscou, 11° à Valentia, 20° à Alger. — On notait : 7° au puy de Dôme, 5° au mont Ventoux, 0° au pic du Midi. — En France, un temps beau et un peu froid avec quelques nuages est encore probable. — A Paris, hier, l'après-midi, beau. — Moyenne d'hier, 1er novembre, 3°5, inférieure de 2°2 à la *normale*. — Depuis hier, midi, température maxima, 15°4; minimum de ce matin, — 0°5. — Baromètre à sept heures du matin, 767 mm. 8. — A la tour Eiffel, maximum 10°8 minimum — 1°5.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les bureaux du « JOURNAL DE ROUBAIX » sont transférés Grande-Rue, 71.

Les commandes pour l'imprimerie doivent être également remises, Grande-Rue, 71.

Un nouveau commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand. — Un Roubaisien, M. L. Taffin, maire de Noyers-Pont-Maugis (Ardennes), vient d'être nommé commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

C'est la récompense du dévouement de M. L. *Taffin aux* œuvres religieuses de cette contrée. Il a notamment beaucoup contribué à l'érection de la nouvelle église de Pont-Maugis.

M. L. Taffin dirige, dans cette commune, l'usine de MM. Lemaire et Dillies.

Le personnel de la maison Ernoult-Bayart à Bruxelles. — *Nous avons parlé de la sympathique manifestation* dont MM. Ernoult-Bayart frères, teinturiers, ont été l'objet de la part du personnel de leur maison à l'occasion de la récompense obtenue par eux à l'Exposition internationale de Bruxelles.

La démarche faite par les employés et les ouvriers de MM. Ernoult-Bayart a inspiré à leurs patrons une généreuse pensée.

Non contents d'avoir fait un don gracieux à chacun de leurs nombreux ouvriers, ils ont voulu que les directeurs, contremaîtres et employés pussent participer en quelque sorte aux succès remportés par la maison qui les occupe.

Pour cela, ils leur ont offert un voyage à Bruxelles avec excursion en ville, visite à l'exposition, etc.

Dimanche dernier, un groupe de vingt personnes a pris le train de 5 h. 22 du matin qui les a heureusement débarquées dans la capitale de la Belgique à neuf heures.

Après avoir assisté à la messe, les joyeux excursionnistes se sont répandus dans les rues de la ville pour en visiter les *principales curiosités. Un dîner* les réunissait tous vers midi dans un hôtel du centre; il est superflu de dire qu'on y fit grand honneur.

L'après-midi fut consacrée, par les touristes, à la visite de l'Exposition, et ils s'attardèrent avec plaisir dans la section française et aux abords de la loge de MM. Ernoult-Bayart.

Vers la fin de cette trop courte journée, et après une dernière collation, les voyageurs reprirent le chemin de Roubaix, où ils arrivèrent à onze heures, enchantés de leur excursion et se félicitant de l'heureuse pensée de leurs patrons.

L' « Egalité » publiait, il y a quelques jours, un article sur les coopératives.

Une comparaison y était établie entre la coopérative la *Paix* et la coopérative l'*Union*.

« *Alors que l'année dernière, disait l'article, les coopérateurs* de la Paix touchaient 28 p. 100 de dividende sur leurs achats, les membres de la boulangerie l'*Union* ne percevaient que 10 p. 100. Or, la boulangerie l'Union — ses administrateurs le déclarent — *fait plus d'affaires* que la coopérative La Paix. Les bénéfices qu'elle a réalisés ont donc dû être aussi élevés.

« *Il faut donc conclure que les capitalistes qui sont les maîtres* de la boulangerie l'Union vendent, pour eux-mêmes, touchent au moins 8 p. *100 sur le chiffre global des affaires.* »

Nous recevons, au sujet de cet article, la lettre qu'on va lire :

Roubaix, le 29 octobre 1897.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

J'ignore si le conseil d'administration de l'*Union* répondra à l'article de M. Bailleul; c'est son affaire, mais cet article m'a fait rechercher une circulaire de la *Paix* du mois de juillet dernier, donnant entre autres le compte-rendu des opérations de la boulangerie socialiste.

J'y vois que le pain de ménage de *1700 grammes* y est vendu *cinquante centimes* avec remise de 28 0/0, alors que l'*Union* vendait au même prix le même pain de deux kilogs, avec remise *alors de 24 0/0*.

Pour ceux qui se contentent de lire les chiffres des remises, il semble que la *Paix* vende son pain de ménage meilleur marché que les capitalistes de l'*Union*, exploiteurs du pauvre peuple.

Mais si nous *examinons les choses de près*, elles changent de face et l'on arrive à découvrir que c'est la *Paix* qui exploite les malheureux.

Que vos lecteurs veuillent bien nous lire attentivement.

Le pain de 1700 grammes que la *Paix* vend cinquante centimes, y reviendrait pour 2 kilogr. à 0.38 centimes 823, soit 8 centimes 823 de plus qu'à l'*Union*.

Or, la *Paix* accorde 28 0/0 de remise, soit pour 0 f. 58823, une réduction de 16 centimes 47, — ce qui ramène le prix de 2 kilog. de pain à la *Paix*, 0 fr. 58823 moins 16 fr. 1647 ou 42 centimes 353, alors qu'à l'*Union* il ne revenait qu'à 38 centimes.

Donc, avant le 1er juillet, la *Paix* vendait le kilog. de pain de ménage **2 centimes 177** de plus que l'*Union* ce qui, pour une famille en consommant 3 kilog. par jour, ferait une somme de **23 fr. 83** qu'elle payait de plus, pendant l'année, à la *Paix* qu'elle n'eût payé à l'*Union*.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre, l'*Union* n'a plus donné que 10 centimes de remise au pain, ou 20 0/0, c'est vrai; mais qu'on veuille bien remarquer que le prix des farines était monté, du 1er juillet au 1er octobre, de 26 à 40 fr. le quintal, soit 53,40 0/0 d'augmentation, et que si le prix du pain eût monté dans la même proportion, on devrait faire payer les 2 kilogs, 20 centimes 29 de plus que pendant le trimestre précédent. Or, l'*Union*, grâce à ses approvisionnements, a pu n'augmenter ses prix que de UN centime au kilog sur le pain de ménage.

M. Bailleul conviendra que pour des *exploiteurs*, c'est là un procédé assez rare.

Je veux croire que c'est par distraction que M. Bailleul a comparé la remise de la *Paix* (28 0/0) avant l'augmentation du prix des farines, à celle de l'*Union* 20 0/0 (1) après cette augmentation ; je me contente de lui signaler son erreur.

Ce qui est plus grave, c'est l'accusation portée contre les actionnaires de l'*Union* de mettre en poche 8 0/0 des bénéfices, qu'il faudrait réduire à 4 0/0 en corrigeant l'erreur que nous venons de signaler. Non seulement ils ne touchent pas de dividendes, mais ils renoncent même à l'intérêt statutaire de leurs capitaux en faveur des clients malheureux.

En est-il de même à la *Paix*?

On a vu plus haut qu'elle vend les deux kilos de pain de ménage 0 fr. 58823 ; c'est donc 34,80 0/0 de remise qu'elle devait accorder à ses clients au lieu de 28 0/0. Où passent ces 6,80 0/0? Est-ce dans la poche des clients? Non. Où alors? Que M. Bailleul nous le dise.

Concluons que tandis que la *Paix* vend le pain de gruau au même prix que l'*Union*, le pain blanc au centime de plus; elle vend le pain de ménage quatre centimes 353 de plus que les capitalistes.

Or, le pain de ménage, c'est le pain du pauvre : qui donc l'exploite de la *Paix* ou de l'*Union*?

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mon respect.

XXX.

(1) Au mois de juillet l'*Union* a donné encore 12 centimes de ristourne au pain, soit 24 0/0.

Le « Comité Justice Egalité » organise pour ce soir, à huit heures un quart, deux réunions : l'une aura lieu à la Maison des Œuvres, 84, Grande-Rue ; l'autre au patronage Saint-François-de-Salles, boulevard de Strasbourg.

Des membres de la *Jeunesse catholique* y prendront la parole.

Les pères et mères de famille sont spécialement invités à ces réunions.

La commémoration des morts. — Des services pour les défunts ont été célébrés mardi dans les diverses paroisses, avec la solennité habituelle.

Il y a encore eu, l'après-midi surtout, de nombreuses visites au cimetière.

Une adjudication. — Mardi matin, à onze heures, il a été procédé, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication pour la fourniture des cabans et pèlerines destinés au personnel de la police. Le devis s'élevait à 5,700 francs.

Le bureau était présidé par M. Achille Lepers, adjoint, assisté de son collègue M. Julien Coutelier, et M. Désiré Wichart, conseiller municipal. Les personnes suivantes ont proposé le rabais ci-dessous : MM. Charles Planque, 15,65 0/0; Eugène Claessens, 15 0/0 ; Félix Boutry, 20,38 ; et Jules Bécue, 22,50 0/0. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Un incident d'atelier. — Les ouvriers de la teinturerie-apprêt de MM. Coget, Lotar et Cie, rue Pellart, furent informés, mardi matin, que, par suite d'un accident survenu à la machine, le travail commencerait à sept heures du matin, pour se terminer le soir à cinq heures.

Les ouvriers firent une démarche près des patrons afin de pouvoir commencer la journée à six heures et la finir à quatre heures.

Les patrons acceptèrent cette modification, mais à condition qu'elle serait mise en vigueur à partir de lundi prochain seulement; 80 ouvriers sur 350 quittèrent alors les ateliers.

On croit que cet incident n'aura pas de suite.

Un accident à la gare. — Un homme d'équipe de la Compagnie du chemin de fer du Nord était occupé, mardi matin, au déchargement d'une caisse de marchandises, à la gare de Roubaix; par suite d'un faux mouvement, l'une d'elles, d'un poids de 300 kilos, lui glissa des mains et vint s'abattre sur sa jambe gauche, lui faisant une grave blessure.

Le blessé, Jules Lefebvre, âgé de 28 ans, après avoir reçu les premiers soins sur place, a été reconduit à son domicile, rue Notre-Dame, cour Thamiry, où M. le docteur Derville est venu le visiter.

Une mort subite. — Mardi matin, un tisserand, Charles Leclercq, demeurant en logement chez M. Donat, cabaretier, rue de la Redoute, a été trouvé mort dans son lit.

M. le docteur Delattre n'a pu que constater la mort qu'il attribue à la rupture d'un anévrisme.

Le corps du malheureux a été transporté dans la soirée à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Leclercq était âgé de 59 ans ; il était natif de Renaix (Belgique).

Un incendie rue de l'Ommelet. — Mercredi matin, vers quatre heures, les cloches de toutes les paroisses de la ville, les avertisseurs électriques et la sirène de l'établissement de MM. Amédée Prouvost et Cie annonçaient qu'un incendie venait de se déclarer dans la fonderie de M. *Arthur Dutilleul, rue de l'Ommelet.*

Les pompiers s'y rendirent immédiatement avec leur matériel. A leur arrivée, le feu qui s'était communiqué dans un grenier au-dessus de l'écurie avait pris de telles proportions que les pompiers durent se borner à préserver les maisons voisines.

L'alarme avait été donnée par des voisins, M. Pierre Dutilleul, qui habite à quelques pas de son usine arriva aussitôt et aidé des agents de police Olivier et Grésillon, il parvint, non sans difficultés à sauver ses deux chevaux ainsi que ses livres. Le sapeur-pompier Jacques Vlaminck, dès son arrivée sur le lieu du sinistre, se dirigea vers la salle des machines et pour conjurer tout danger, lâcha la vapeur et mit les feux bas.

Pendant ce temps, les pompiers continuèrent d'arroser les décombres et, vers cinq heures, tout danger avait disparu.

De la fonderie il ne reste que les murs qui entourent la salle des générateurs ainsi que la machine dynamo.

Les dégâts qui sont évalués à dix mille francs environ, se répartissent sur l'immeuble qui est la propriété de M. Leveugle, de nombreux modèles ainsi que sur les machines qui sont fortement avariées. Il y a assurance. La cause du sinistre est inconnue.

MM. Villon et Leconte, commissaires de police, se trouvaient sur les lieux au premier signal. Le service d'ordre était assuré par la police et la gendarmerie.

Vers sept heures, les pompiers, sous les ordres de leur commandant, M. Hubert, rentraient à leur hôtel.

Un accident s'est produit, mardi matin, à onze heures, près des Halles Centrales ; une vieille femme infirme, Albertine Lesafre, a fait une chute si malheureuse, en descendant le trottoir de la rue Pierre-Motte, qu'elle s'est fracturé le bras droit ; après avoir reçu des soins dans un estaminet voisin, la blessée a été reconduite, en voiture, chez sa fille rue des Longues-Haies.

Croix. — *La fête des morts.* — Mardi matin, le service funèbre a été célébré dans les paroisses St-Martin et St Pierre avec toute la solennité que commande la liturgie. Une foule considérable de fidèles se pressait dans les églises pour s'associer aux cérémonies et prières prescrites à l'intention des trépassés.

A la sortie du service funèbre, le clergé de la paroisse St-Martin, en habit de chœur, accompagné des servants et de toute la maîtrise, a pris le chemin du cimetière pour accomplir le pèlerinage traditionnel. Toute l'assistance a suivi le clergé jusqu'au champ des morts.

Arrivés au pied du tertre où se dressait autrefois le Calvaire, M. le Curé de la paroisse et ses assistants se sont placés face à la croix de procession pendant que les chantres entonnaient le *De Profundis*.

Après quoi, les fidèles se sont répandus dans les allées du cimetière, cherchant les tombes de leurs défunts pour y porter un souvenir et une prière.

— *Les nouveaux employés de Croix.* — Nous avons annoncé, lundi, que le frère et le beau-frère de M. Ghesquière, conseiller général, étaient désignés pour remplir à la mairie de Croix les emplois de commis aux écritures et de piqueur aux travaux municipaux.

La nouvelle est fausse, mais nous l'avions puisée à une source que nous devions considérer comme officielle.

Lannoy. — *La fête des morts.* — A Lannoy et dans toutes les communes du canton, un service solennel a été célébré mardi matin pour le repos de l'âme des défunts. Partout l'assistance était plus nombreuse encore que les années précédentes.

Après la messe, le clergé, suivi des fidèles, s'est rendu au cimetière, et chacun a tenu à déposer, avec sa prière, un souvenir sur la tombe de celui qu'il pleure. La foule s'est ensuite écoulée lentement.

— *La rupture d'un fil trolley.* — Hier, vers midi, le fil latéral reliant, sur la place de Lannoy, le trolley à la maison Dervaux-Deffrennes, s'est rompu par suite d'une déviation de la flèche d'un tramway. Il n'y a pas eu d'accident.

Toufflers. — *La construction d'une seconde sacristie.* — La deuxième sacristie érigée à gauche du chœur de l'église est maintenant terminée.

Elle est d'une superficie double de celle de la première ; on a aménagé derrière l'église une cour reliant l'ancienne sacristie à la nouvelle.

Annappes. — *Une adjudication importante.* — M. le maire de la commune d'Annappes donne avis que le mardi 9 novembre 1897, à trois heures, il sera procédé, à la *mairie*, par lui *en présence de deux conseillers municipaux*, du receveur et de l'agent-voyer, à l'adjudication, au rabais et sur soumissions cachetées, des fournitures de matériaux nécessaires à la construction du chemin d'accès à la gare des marchandise d'Ascq.

Evaluation de la dépense 7371 francs.

Ouvrages de M. l'abbé Kneipp, en vente à la librairie du journal :

Ma cure d'eau et *Vivez ainsi*, prix 3,50. *Soins à donner aux enfants*, prix 3 fr. 8150

Liquidations judiciaires et faillites des cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy. — En dehors des liquidations judiciaires et des faillites publiées dans nos annonces, nous relevons la suivante dans d'autres journaux, et nous la donnons à titre de renseignement pouvant être utile au public :

Ouverture de liquidation judiciaire : M. Poitin Lemaître, marchand tailleur, rue de Monvaux, 35, Roubaix.

WATTRELOS

« **Union des Patriotes** ». — *L'installation de la quatrième section de l'Union des Patriotes* vient d'avoir lieu chez M. Louis Thiefry, cabaretier à la « Bailierie », sous la présidence de M. Charles Maillâtre, assisté de MM. Alphonse Delcambre, vice-président de la première section, Louis *Deschamps, vice-président* de la deuxième section, et Louis Duquennoy, vice-président de la troisième section.

M. Louis Deschamps a pris la parole à l'ouverture de la séance. Il a exprimé l'espoir que la nouvelle section suivrait l'exemple des autres, et, après quelques explications sur l'utilité de l'*Union des Patriotes*, il a donné la parole à M. Charles Maillâtre, qui a prononcé le discours suivant :

« Messieurs, en formant la quatrième section de l' « Union des Patriotes » de Wattrelos, que *je suis enchanté d'installer* aujourd'hui, vous avez dit : Nous voulons faire voir que Wattrelos est entièrement patriote et nous ne reculerons devant aucun sacrifice. L'empressement que vous avez mis à amener si promptement sa création nous fait prévoir la réussite de notre œuvre patriotique, car avec des gens de dévouement comme vous nous sommes certains de la mener à bonne fin.

» C'est au nom des trois sections représentées ici ce soir que je vous remercie d'avoir voulu vous adjoindre à nous pour que notre société soit installée dans tous les quartiers de la ville.

» Le but de l' « Union des Patriotes », Messieurs, je tiens à le rappeler à chaque formation de groupes, est de réunir tous les Français dans une pensée commune : l'amour de la Patrie, et d'entretenir par la parole et l'exemple, le culte du drapeau.

» Oui, mes amis, notre drapeau nous devons l'aimer et toujours le regarder comme l'image de la Patrie, c'est notre devoir de Français. La France étant notre mère, nous, ses enfants, devons rester indivisibles.

» Aimer et respecter le drapeau de la France, c'est aimer et respecter son père et sa mère.

» Là où il n'y a plus d'amour, c'est le désordre, chacun veut faire ce que bon lui semble et aller où il le désire sans s'inquiéter si sa famille en souffre.

» Ce que nous cherchons, Messieurs, c'est la tranquillité de la famille pour la sécurité du pays et nous vous engageons à travailler avec le plus d'ardeur possible pour faire augmenter de plus en plus le nombre de nos adhérents. Il faut aussi que les jeunes gens se joignent à nous, car c'est lorsque l'homme se forme qu'il a besoin de fréquenter des gens de raisonnement qui ne cherchent pas à troubler la société et renverser tout un pays, pour la détruire.

» *Que fera-t-on* s'il n'y avait plus d'armée, plus de discipline pour la conduire et plus de chef à la tête de notre commerce; mais, mes amis, ce serait l'anarchie arrivée à son apogée et c'est cependant ce que désirent les gens de mauvaise foi.

» C'est une grave erreur de croire les utopies que l'on vient prêcher journellement dans les conférences où personne ne peut aboutir pour contredire, car ces beaux parleurs, qui abusent ainsi de la crédulité de tous ceux qui les écoutent, vivent à leurs dépens, ne croient pas un seul mot de ce qu'ils disent et qu'ils savent eux-mêmes irréalisable. Nous devons plaindre ceux qui s'y laissent prendre.

» Aussi, Messieurs, j'ose compter sur votre bonne volonté à tous pour enrayer ce mouvement qui ne peut que nous mener à la perte de notre beau pays et à l'amoindrissement de notre industrie régionale, reconnue et recherchée du monde entier.

» En terminant, je fais des vœux pour la prospérité et la bonne marche de la quatrième section de l' « Union des Patriotes », et vous prie de crier avec moi : « Vive la France ! vive le drapeau tricolore ! »

Après lecture des statuts de la société par M. A. Delcambre, l'élection de la commission a eu lieu. Ont été élus à l'*unanimité* :

Vice-président (chef de section), M. Louis Dubus; secrétaire, Henri Motte ; secrétaire-adjoint, Pierre Demarchelier; commissaires, Florimond Spriet, Alphonse Plouvier, Henri Plouvier, Louis Plouvier, Henri Prouvost et Gustave Dewer.

Les réunions auront lieu le quatrième dimanche de chaque mois.

Philharmonique du Crétinier. — La commission a décidé de reculer, de huit jours, la fête annuelle de Ste-Cécile, à cause du retard apporté dans la confection de l'uniforme de la société. En conséquence, le banquet aura lieu le dimanche 28 novembre; les membres honoraires qui, par omission, ne recevraient pas d'invitation, sont priés de vouloir bien prendre note de cette décision, et d'honorer cette fête intime de leur présence.

La Sainte-Cécile. — C'est le dimanche 21 novembre que la musique municipale exécutera, de neuf à onze heures et demie. Nous publierons ultérieurement le programme de cette audition. Le banquet aura lieu le lendemain lundi. Le bal de Sainte-Cécile sera offert dimanche prochain, à sept heures, dans la grande salle des fêtes, aux membres honoraires et aux familles des musiciens.

Les funérailles de l'infortunée victime du terrible accident arrivé samedi au Laboureur, Auguste Verdonck, ont été célébrées mardi à neuf heures à l'église du Centre. M. Achille Rousseau, de la maison Léon Allart et Cie, assistait à la cérémonie, ainsi que M. Eugène Motte, conseiller général.

La fraude. — Le brigadier des douanes Delesalle et le préposé Dujardin ont arrêté, lundi à onze heures et demie du soir, plaine Quennoy, un journalier, François Leplat, demeurant à Roubaix, rue du Chemin-de-Fer, qui était porteur de 34 kilos de café vert, valeur 102 francs.

— Les préposés Parmentier et Wanquier, de la Martinoire, ont arrêté lundi à sept heures du soir, un jeune homme, Louis Milleville, 17 ans, demeurant à Roubaix, rue de Magenta. Le jeune fraudeur était nanti de 21 kilos d'allumettes, valeur 102 fr.

— Lundi matin, vers dix heures, les préposés Bernier et Hubert ont arrêté une jeune bobineuse, Blanche Vaillant, âgée de 16 ans 1/2.

Cette jeune fille était porteuse de 3 kilos de café vert, valeur 9 fr.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

SIÈGE : **CAFÉ PANDORE, rue Pauvrée, 28**

Le comité de l'*Union sociale et patriotique* prie instamment MM. les industriels et commerçants qui auraient des places vacantes, ou susceptibles de le devenir, de vouloir bien les réserver aux membres de l'*Union*, qui tous sont porteurs d'une carte d'adhérent qui permet de les reconnaître.

Jusqu'au 1er janvier prochain, cette carte sera de couleur bleue et porte en tête : *Union sociale et patriotique.*

Ce faisant, ils auront la certitude de donner, dans ces moments difficiles, les emplois vacants à de bons Français, et d'aider à la réalisation des idées de solidarité entre patriotes défendues par le comité.

CONVOCATIONS :

7e section-Nord. — BUREAU DE LA RUE MONTAIGNE. — Mercredi 3 novembre, à 8 heures 1/2 du soir, estaminet Charles Colin, angle des rues Lacroix et de la Vigne, réunion des adhérents du 1er groupe.

1re section-Ouest. — BUREAU DE LA RUE DU BOIS. — Mercredi 3 novembre, à 8 heures 1/2 du soir, estaminet Renard, angle des rues Saint-Roch et d'Inkermann, réunion du 4e groupe. Remise des cartes aux adhérents.

*3e Section-Est.